La lettre du G10

N°2
AOÛT - SEPTEMBRE

CHANGER D'ÉCHELLE, CHANGER DE VISION

Édito :

Depuis notre réunion de Vitry-le-François en début d'année, le nouveau statut de pôle métropolitain s'est avéré une piste qui, selon la très grande majorité des élus du conseil d'administration, mérite d'être étudiée.

Cette réflexion doit bien évidemment être articulée avec le calendrier de mise en place des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale. Nous avons proposé que chacune de nos collectivités sensibilise le préfet de son département à cette l'hypothèse de la création d'un pôle métropolitain.

D'ores et déjà, ce projet d'évolution suscite autour de nous de la curiosité et de l'intérêt. Notre démarche à dix a été évoquée dans un article de la Gazette des Communes du 30 mai portant sur l'attrait des pôles métropolitains. Nous avons également été auditionnés par le Conseil Économique, Social et Environnemental de Champagne-Ardenne qui a une vision moins centrée sur les limites administratives que la Région et qui voulait en savoir plus sur le contenu de nos actions.

Comme l'a montré notre AG du 1er juillet, nos actions, conçues et développées par les cinq commissions, se précisent et se concrétisent.

« G10 » est un terme de travail. Nous devons maintenant nous doter d'une nouvelle dénomination qui soit une signature plus expressive et révélatrice de nos liens et de nos ambitions. Nous y travaillons…

Franck Leroy, président du G10

L'EFFET G10

Soissons fut le siège d'une séance du G10 le 6 mars 2006. L'assemblée générale qui nous a de nouveau réunis le 1er juillet 2011 en ce lieu a permis de mesurer le chemin parcouru par nos dix villes sur la voie de la réflexion et de l'action afin de devenir plus efficaces toutes ensembles. Que nous nous retrouvions toujours cinq ans après, au-delà des clivages politiques et avec des exécutifs parfois modifiés, prouve bien qu'il y a un réel effet G10.

Nous ne sommes plus maintenant dans un simple espace de dialogue, de concertation et de mutualisation mais dans un espace de travail organisé, à la recherche d'une entité capable de nous apporter une visibilité et une lisibilité face aux territoires voisins de Lille, du Sillon Lorrain ou de la Région parisienne.

La loi du 16 décembre 2010 offre la solution du Pôle métropolitain qui, avec des compétences limitées et claires, permet de réunir plus de 700 000 habitants qui parlent d'une même voix.

Cela apportera une force dont aucune de nos dix villes, séparément, ne peut espérer disposer. A titre d'exemple, je citerai l'espoir d'une mise à 4 voies de la RN31. Non seulement celle-ci améliorera la communication entre Soissons et Reims et fera sauter le « verrou » de Fismes, mais elle profitera aussi à toutes les villes du G10 qui, en relais avec la RN2, auront accès au Pôle de Roissy en plein boom économique. Voilà un projet prioritaire que le Pôle métropolitain du G10 pourrait porter et appuyer de tout son poids.

Patrick Day, maire de Soissons

Les commissions en action

DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Nous souhaitons poursuivre la dynamique lancée sur la thématique des circuits courts car elle est un élément transversal et fédérateur. C'est aussi l'un des éléments, perceptibles par nos concitoyens, qui peut démontrer la volonté des collectivités du G10 de travailler ensemble. » *Daniel Yon.*

ÉCONOMIE EMPLOI

« Notre envie d'agir ensemble de façon coordonnée est confirmée. C'est ainsi que nous avons choisi de canaliser nos réflexions sur le centre ville et avons limité notre investigation à l'activité commerciale, à la fois vecteur économique et lien social, d'animation et bien sûr d'identité locale. » *Aude Bono.*

TRANSPORT MOBILITÉ

« Il est nécessaire d'établir ensemble un diagnostic, d'avoir une vision partagée, voire une conviction commune qui nous permet d'aller vers des actions de lobbying fort. Plus que dans d'autres domaines, c'est la coordination qui permettra de faire avancer les dossiers liés au transport. » *Michèle Fuselier.*

CULTURE TOURISME PATRIMOINE SPORT

« Des actions comme la 1e édition du raid cyclo-touristique se concrétisent. D'autres se mettent en place comme la création d'une exposition itinérante sur le patrimoine des villes d'Art et d'Histoire du territoire, qui permettrait de communiquer et de faire partager la culture et les valeurs du G10. » *Yan Morand, pour Bruno Bourg-Broc.*

FORMATION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE

« Les Présidents des universités picarde et champardenaise que nous avons rencontrés sont ouverts à toute réflexion sur l'évolution de la carte des formations dans le G10 qui irait dans le sens d'une harmonisation et serait basée sur la recherche de niches en lien avec les caractéristiques locales. » *Didier Herbillon.*

LES PROJETS PARALLÈLES D'UN VOISIN PICARD

Souhaitant connaître les réflexions en cours d'un grand voisin avec lequel ils se jugent proches en termes de géographie et de fonctionnement territorial, les élus du G10 ont interrogé le Maire d'Amiens et Président d'Amiens Métropole, Gilles Demailly, sur les perspectives d'un pôle métropolitain picard. Celui-ci, accompagné de Jérôme Grange, directeur de l'Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois, a indiqué qu'à l'instar d'André Rossinot, il croit en l'emboîtement de pôles métropolitains de deux natures : celui de « proximité », qui porte la gouvernance d'un bassin de vie, et celui d'un réseau d'agglomérations qui forment individuellement le cœur de chauffe économique de leur propre bassin.

- Le Pays du Grand Amiénois

Chargé de la conduite du SCOT, dont l'arrêt est programmé pour février 2012, le Pays préfigure depuis trois ans l'esprit d'un pôle métropolitain « de proximité » qui fédère une communauté d'agglomération et 11 communautés de communes, regroupant au total 381 communes. Il a permis de sortir la périphérie de sa peur de l'agglomération centrale et de sortir le « centre » d'une indifférence vis-à-vis de la périphérie.

- Un pôle métropolitain

Amiens est d'autant plus interpellé par l'émergence du concept de pôle métropolitain que son environnement immédiat est très mobilisé sur ce sujet : le G10, le bassin minier, la Côte d'opale. Trouvant naturelle la présence de trois agglomérations picardes dans le G10, un pôle métropolitain des « plaines de Picardie » regrouperait naturellement St Quentin, Abbeville, Beauvais, Amiens et pourquoi pas Compiègne. Pour les pôles de cette nature, la question épineuse sera celle de la contractualisation.

- Le Grand Bassin Parisien

Le souhait est de voir renaître l'Association des Villes du Grand Bassin Parisien (AVGBP) . Les « villes cathédrales » à une heure de Paris ont à affirmer d'une voix collective leur rôle et leurs attentes au sein des systèmes fonctionnels du Bassin parisien. Bien plus que le « Grand Paris », ce bassin correspond à l'échelle réelle de la « métapole » parisienne et constitue le périmètre où se jouent de vrais sujets en matière d'aménagement du territoire.

L'ANALYSE DES DYNAMIQUES TERRITORIALES PAR LA DATAR CONFORTE L'ENGAGEMENT DES ÉLUS DU G10

Philippe Matheron, Chef de la « mission métropoles » à la DATAR, a exposé les premiers résultats d'études universitaires qui visent à identifier les relations qu'entretiennent les aires urbaines (la ville-centre et sa périphérie) entre elles et à positionner ces systèmes territoriaux en fonction de leurs spécificités et de leurs dynamiques, tant locales que nationales et européennes.

Cet exercice consiste à dresser le paysage des « systèmes urbains » français par une approche cumulée des échanges liés aux pratiques des habitants, des entreprises, des étudiants, des chercheurs, etc. Les résultats démontrent qu'un nombre accru de personnes sont usagers de plusieurs aires urbaines et que les systèmes identifiés ont un fonctionnement à la fois à l'échelle locale, avec d'autres aires urbaines françaises ainsi qu'avec l'aire urbaine de Paris. Un focus sur les territoires des régions Picardie et Champagne-Ardenne a ensuite été présenté.

Le Système urbain du G10

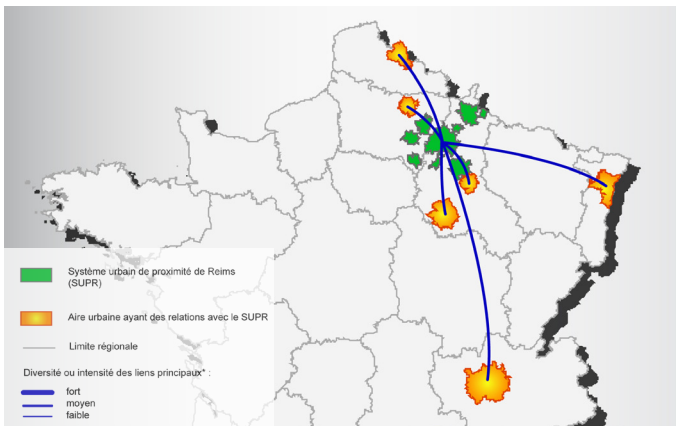

Source : Base de données étude SUSM, UMR 8504, Géographie-cités (janvier 2011)

0 100km

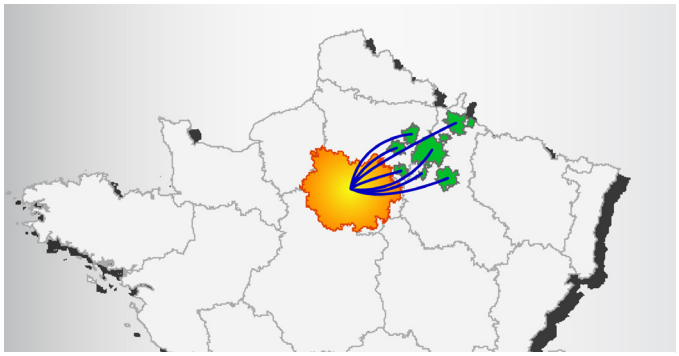

Système urbain de proximité de Reims (SUPR)

Aire urbaine de Paris

Limite régionale

Diversité ou intensité des liens principaux* :

fort

moyen

faible

Le Système urbain de proximité du G10

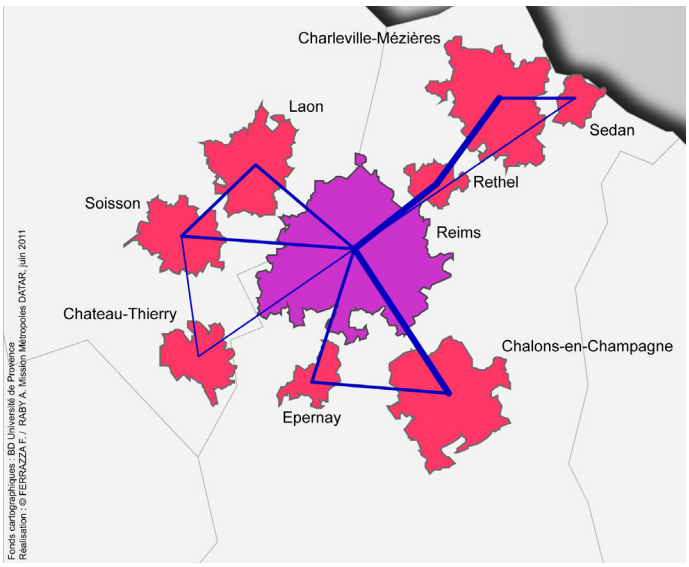

Aire Urbaine de Reims (AUR)

Aire Urbaine en relation préférentielle de courte portée avec AUR

Limite régionale

Soisson Aire Urbaine de Soisson

Diversité ou intensité des liens préférentiels* :

fort

moyen

faible

Liens préférentiels : Cumul des flux préférentiels*
*** Flux préférentiels : Après estimation du volume théorique d'un flux entre deux aires urbaines, compte tenu des capacités d'émission et de réception, un flux est qualifié de préférentiel si celui ci est supérieur au flux théorique.*

Cette démonstration en séance de l'Assemblée générale a pris une dimension particulière et ce pour au moins trois raisons majeures :

Tout d'abord, les élus du G10 ont pu avoir connaissance de travaux utiles à la réflexion sur le projet de territoire, même s'ils ne sont pas encore diffusables publiquement ;

Ensuite, ces travaux mettent en évidence la réalité du système urbain du G10 qui a un fonctionnement propre et n'est pas intégré au système urbain parisien, même si des liens existent (les villes du G10 ne sont pas des « villes dortoirs ») ;

Enfin, le G10 s'inscrit bien dans un espace interrégional (Picardie/Champagne Ardenne), voire Franco-Belge par les relations que nourrissent Sedan et Charleville-Mézières avec la Wallonie. Cette troisième constatation ouvre de facto le débat sur la place des autres pôles urbains en région Champagne-Ardenne, notamment Troyes et Chaumont, qui sont organisés selon une logique propre.

A l'heure de l'application de l'article 20 de la loi de réforme des collectivités locales qui ouvre la possibilité pour les systèmes urbains de se formaliser sous forme d'EPCI « Pôle métropolitain », les élus du G10 se trouvent ainsi confortés dans leurs démarches.

La DATAR transmettra dès que possible la version définitive de cette étude exploratoire qui apporte un éclairage nouveau, complémentaire et structurant à l'ensemble des réflexions produites par le G10.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1e JUILLET 2011

L 'association du G10 a formellement apporté son soutien à la création d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) interrégional entre la Picardie et la Champagne-Ardenne qu'elle considère comme un élément majeur de l'avenir du territoire. Souhaitant être membre du futur conseil d'administration du PRES elle demande l'accélération du processus de rapprochement entre les deux universités pour qu'elles ne se laissent pas distancer par les autres pôles universitaires déjà constitués.

L'AG a approuvé la demande d'adhésion à l'association du G10 de la Communauté de Communes du Rethelois. Celle-ci rejoint les 9 EPCI déjà membres actifs.

Afin de sensibiliser les préfets de départements de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne à la démarche en cours, les membres du G10 ont validé le courrier qui leur sera adressé par chacun pour « que soit explorée l'hypothèse de la création d'un pôle métropolitain entre ces 10 agglomérations dont celle de Reims, possibilité ouverte par la loi portant réforme des collectivités locales. »

Agenda

LE 1ER RAID CYCLO-TOURISTIQUE DU G10

A l'initiative de la commission Culture, Tourisme, Patrimoine, Sport, les 10 villes du G10 organisent, en partenariat avec les clubs spécialisés et les offices de tourisme, un raid cyclo-touristique qui se déroulera du 30 septembre au 02 octobre 2011 et sera l'occasion de (re)découvrir le territoire du G10 à travers 3 itinéraires au choix.

Les matinées seront consacrées à la découverte en vélo des paysages et des richesses du territoire. Des visites culturelles, touristiques et patrimoniales seront proposées les après-midis. L'arrivée des trois itinéraires s'effectuera en commun à Reims où les participants recevront un accueil festif au stade Delaune. Il s'agit du premier événement populaire fédérateur organisé à l'échelle du G10. Plus d'infos sur http://G10.reims.fr

FORUM G10, À REIMS LE 2 DÉCEMBRE 2011

Depuis sa création, les membres du G10, qu'ils soient élus ou techniciens ont pris l'habitude de se rencontrer, d'échanger des idées et d'échafauder des projets, des actions.

L'un des aspects déterminant de réussite du G10 passe nécessairement par une appropriation plus large de cette démarche, par l'acceptation d'une identité commune et par l'instauration de nouveaux réflexes.

Pour y contribuer, les maires et présidents d'EPCI du G10 ont décidé de lui consacrer une journée spécifique, en invitant très largement leurs adjoints, les directeurs de leurs services ainsi que leurs collaborateurs. Le premier Forum du G10 se déroulera à Reims, le 02 décembre prochain.